



@Prefet_10 @prefetaube

Visite de M. Olivier VÉRAN, ministre des solidarités et de la santé



Vendredi 15 janvier 2021, **M. Olivier VÉRAN, ministre des solidarités et de la santé** est venu dans l'Aube à la rencontre des élus locaux, professionnels de santé et médico-social et des acteurs mobilisés dans le cadre du déploiement de la vaccination contre l'épidémie de COVID-19. Sa visite a débuté par le centre de vaccination de l'hôpital de Troyes, puis par celui du SDIS. Il a ensuite rencontré des résidents de l'EPHAD de la villa du Tertre à Saint-Parres-aux-Tertres puis a terminé par le centre de dépistage et de vaccination déployé par la ville de Troyes.



Plan de relance : les appels à projet suivis par la DDCSPP

Le plan France Relance, d'un montant de 100 milliards d'euros, s'articule autour de trois priorités : l'écologie, la compétitivité et la cohésion sociale et territoriale.

Dans l'Aube, la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) relaie aux opérateurs les appels à projets nationaux entrant dans leur champ de compétence, et suit plus particulièrement :

- **Dans le champ social** : l'appel à projet régional de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté. 2 400 000 € sont prévus en 2021 pour le Grand Est, et un second appel à projet programmé en 2022 : <http://grand-est.drjscs.gouv.fr/spip.php?article3230>.

12 projets innovants ont été déposés dans l'Aube pour porter assistance aux plus démunis. Les résultats sont attendus le 23 mars.

- **Dans le domaine de la protection animale**, le plan de soutien à l'accueil des animaux abandonnés et en fin de vie. Un appel à projet départemental est lancé : la DDCSPP est chargée de l'instruction et les demandes seront instruites « au fil de l'eau », suivant l'ordre d'arrivée, jusqu'à épuisement de l'enveloppe de 80 000 €.

La DDCSPP apporte également son appui à la Direction départementale des territoires (DDT), sur les volets suivants du plan de relance : appel à projet départemental « alimentation locale et solidaire », appel à projet départemental « jardins partagés », plan de modernisation des abattoirs : appel à projet régional en cours, pacte « bio-sécurité et bien être en élevage » (mesure intégrée dans l'appel à projet du PCAE). pour en savoir plus : <https://www.aube.gouv.fr/Actualites/Le-Plan-France-Relance-dans-l-Aube/Le-Plan-France-Relance-dans-l-Aube>



Aides-Territoires : plateforme d'accompagnement



Les porteurs de projets locaux perçoivent la recherche d'aides comme un processus complexe car l'accès à l'information est chronophage et asymétrique. **Aides-territoires** est une plateforme numérique qui centralise et structure les aides, financières et d'ingénierie, destinées aux collectivités et à leurs partenaires locaux (associations, établissements publics, entreprises, etc.).

En quelques clics, **trouvez des aides pour financer et accompagner vos projets locaux, c'est possible avec Aides-territoires.**

L'objectif d'Aides-territoires est de référencer l'ensemble des aides à toutes les échelles, locale, régionale, nationale et européenne pour les rendre accessibles aux porteurs de projets locaux. Pour ce faire, Aides-territoires s'appuie sur les porteurs d'aides et sur les animateurs locaux pour référencer et actualiser les dispositifs sur sa plateforme collaborative.

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>

Récemment, la Préfecture Grand Est et Aides-territoires ont conçu le guichet unique des aides France Relance pour rendre visibles et lisibles tous les dispositifs à destination des particuliers, des entreprises, des collectivités territoriales et des administrations.

Il recense les aides récurrentes, les appels à projets (AAP), les appels à manifestation d'intérêt (AMI), etc. disponibles au niveau local et régional.

<https://france-relance-grand-est.aides-territoires.beta.gouv.fr/>

Transitions collectives : un nouveau parcours de reconversion

« Transitions collectives », nouveau dispositif co-construit avec les partenaires sociaux dans le cadre du plan France Relance, permet **aux employeurs d'anticiper les mutations économiques de leur secteur et aux salariés d'être accompagnés pour se reconvertir de manière sereine, préparée et assumée.** Il vise à favoriser la mobilité professionnelle, en particulier intersectorielle, et les reconversions à l'échelle d'un territoire.

Tout en sécurisant leur rémunération pendant cette durée, il permet aux salariés d'accéder à une formation certifiante, ou à une validation des acquis vers le métier porteur de leur choix avant d'être recrutés dans une entreprise du territoire, sans passer par une période de chômage.



Sécurité publique

Le 23 janvier 2021 a eu lieu une manifestation relative à la contestation de la loi «sécurité globale» mais aussi un appel à plusieurs luttes. A cette occasion, le groupe «mouvement citoyen» appelait à un rassemblement régional à Troyes. Placé sous l'autorité du commissaire de police DAUBIGNY, directeur départemental adjoint de la sécurité publique de l'Aube, ce **rassemblement de 200 manifestants a mobilisé une centaine d'agents : DDSP10 + CRS+ plusieurs unités de DDSP venues d'autres départements.**

Formation Violences Intra-Familiales

Dans la continuité du Grenelle des violences conjugales, **un dispositif de formation a été récemment consolidé** par la gendarmerie nationale. Depuis le tronc commun dispensé aux élèves gendarmes, ce dispositif s'étend jusqu'à une formation d'expertise à destination des enquêteurs chargés du traitement judiciaire des cas les plus préoccupants.

Au travers de modules très ciblés, des gendarmes de la compagnie de Rosières-près-Troyes ont pu acquérir des actes réflexes essentiels. Le temps fort de cette journée a été la rencontre avec les partenaires sociaux, spécialistes du sujet. Les échanges ont été fructueux avec Mme Southon-Bastard, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, Mme Herrgott, juriste et Mr Cancy directeur de l'association «aide aux victimes d'infraction, médiation et réinsertion sociale» (AVIM-RS).



Nouveaux horaires d'ouverture

Nouveaux horaires d'accueil pour les centres des Finances publiques situés à Troyes, Romilly-sur-Seine, Bar-sur-Aube, Brienne-le-Château et Nogent-sur Seine . Le public est accueilli **du lundi au vendredi sur rendez-vous de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h et sans rendez-vous de 8h30 à 12h30.**

Les paiements ne s'effectuent pas sur rendez-vous et peuvent donc continuer à être faits aux caisses de ces services Les usagers peuvent régler en espèces dans la limite de 300 € ou par carte bancaire, les factures de cantine, de crèche, d'hôpital ou d'impôt (maximum de 300 € en espèces ou par carte bancaire) **chez un buraliste agréé partenaire de la DGFIP.**

L'accueil téléphonique et la prise de rendez-vous sont assurés dans tous ces services du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h.

Pour le paiement des bons de secours délivrés par les organismes d'aide sociale, la DDFIP de l'Aube (22 boulevard Gambetta) accueille le public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Sécurité routière

| | | |
|---|---|----------------------|
| ALCOOL DROGUES |  PRÉFET DE L'AUBE | EXCÈS DE VITESSE |
| 28 | | 1079 |
| CONTRÔLES ROUTIERS | | |
|  | | |
| Du 4 janvier au 31 janvier 2021 | | |
| DÉFAUT DE CENTURE DE SÉCURITÉ | TELEPHONE AU VOLANT | REFUS DE PRIORITÉ |
| 44 | 69 | 45 |

Directeur de la publication :

Stéphane ROUVÉ, préfet de l'Aube

Préfecture de l'Aube, 2 rue Pierre Labonde, CS 372, 10025 Troyes CEDEX